Fitness Saint - Martin

Toute personne abonnée au Fitness Saint-Martin déclare se conformer aux conditions générales du Fitness Saint-Martin et à son règlement interne ci-dessous, y adhérer sans restriction ni réserve et à en respecter toutes les dispositions.

Règlement interne

Pour que tout le monde se sente bien

Généralités

- Chaque abonné s'engage à respecter les autres clients, le personnel ainsi que l'infrastructure
- Tenue de sport propre
- Chaussures de sport propres, bien fermées, réservées aux sports d'intérieur. Les chaussures de sport outdoor à semelle noire ne sont pas autorisées
- Toujours s'entraîner avec une serviette
- Les personnes avec des odeurs corporelles fortes doivent se doucher avant l'entrainement
- Consommation de nourriture et de boissons autorisée uniquement autour des tables prévues à cet effet à l'extérieur du fitness. Boisson uniquement en gourde ou bouteille PET
- L'accès aux salles d'entraînement et aux vestiaires est interdit à tout enfant de moins de 12 ans, même accompagné d'un adulte
- Tous les vêtements, chaussures, sacs, clés etc. doivent être laissés au vestiaire, dans les casiers fermés à clé afin de se prémunir contre les risques de vol
- Pas d'entrée sans billet valable
- Téléphoner, photographier et prendre des vidéos sont strictement interdits dans l'ensemble du fitness
- Se raser, gommage du corps, soins des ongles et soins intimes ne sont pas permis dans nos installations
- La fondation Saint-Martin n'assure aucune surveillance spécifique
- Le fitness est placé sous vidéo-surveillance 24h/24, 7j/7. Ces données sont placées sous la loi sur la protection des données. Les données enregistrées sont archivées pendant 7 jours et sont ensuite automatiquement effacées
- Chaque utilisateur s'engage en cas d'accident ou de malaise dont il serait témoin à alerter immédiatement les secours (tél. 117)
- Interdiction de toucher aux écrans TV et autres installations numériques

Zone d'entraînement

- Pantalons d'entrainement (longueur genou) et T-shirt avec manches sont obligatoires pour l'entrainement (les aisselles ne doivent pas être apparentes)
- Si vous vous entrainez tout d'abord sur les appareils d'endurance et ensuite sur les appareils de musculation, veuillez changer votre t-shirt si ce dernier est trempé de sueur
- Placez toujours une serviette sur le coussin de la chaise ou du dossier des machines utilisées
- Les instructions d'entrainement sont exclusivement données par voie d'affiche sur chaque machine
- L'entrainement personnel effectué sous la supervision d'autres clients n'est pas autorisé
- Libérez l'appareil une fois l'exercice terminé pas de pauses sur les appareils
- Nettoyez votre place et le matériel après utilisation